

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Les remboursements sont effectués via le mode de paiement utilisé lors de l'inscription en ligne.

Les frais d'affiliation à la Fédération de Gymnastique du Québec ne sont pas remboursables après le début des cours.

**AUCUNE** reprise de cours n'est possible et ce, sans aucune exception.

**Avant le début des cours** : Remboursement complet des frais de cours ainsi que les frais d'affiliation à la Fédération de Gymnastique du Québec.

**Après le début des cours**: Le club s'engage à rembourser aux parents, sur demande écrite, les frais reliés aux cours de gymnastique au prorata des cours non suivis, moins les frais d'affiliation à la Fédération de Gymnastique du Québec moins une pénalité correspondant aux montants suivants :

- Remboursement pour un(e) gymnaste qui quitte son cours de gymnastique ayant des raisons non-valables (début de saison de ski ou autre raison retenue par le c.a.). Frais d'inscription moins \$75.00 de pénalité moins les frais d'affiliation à la Fédération de Gymnastique du Québec.
- Remboursement pour un(e) gymnaste qui doit quitter son cours de gymnastique, ayant une raison valable (maladie, déménagement ou autre raison retenue par le c.a.). Frais d'inscription moins \$20.00 de pénalité moins les frais d'affiliation à la Fédération de Gymnastique du Québec.
- Remboursement pour un(e) gymnaste qui se blesse sévèrement dans un cours ou une compétition (raison médicale obligeant l'enfant à quitter son cours pour le reste de la session). Frais d'inscription sans pénalité moins les frais d'affiliation à la Fédération de Gymnastique du Québec.
- Remboursement complet des frais d'inscription si après une semaine d'essai, le cours ne convient pas à la (le) gymnaste;

Pour toute question au sujet de nos politiques de remboursement liés à votre dossier, veuillez communiquer avec notre comité administratif ici:



[royal-gym@outlook.com](mailto:royal-gym@outlook.com)